

Pôle ressources LIMOUSIN : une initiative privilégiant l'ingénierie collective et l'étude évaluative

Un projet fédérateur et structurant

En Région LIMOUSIN le pôle ressources régional « recherche, action sociale et formation » repose sur un partenariat incluant trois établissements de formation en travail social : l'Institut Régional des Formations Sanitaires et Sociales (IRFSS) de la Croix-Rouge Française, l'Institut Régional de Formations aux Fonctions Educatives (IRFE) et l'Institut d'Economie Sociale Familiale (IESF).

A l'origine en 2007-2008 il s'est constitué autour d'une initiative visant à investir la question de l'alternance intégrative dans les formations en travail social renouvelées comme objet de transversalité entre les filières de redéfinition des rapports entre centres de formation et terrains professionnels et en définitive de transformation des modalités de production de la qualification dans le champ social et médico-social.

Dénommé « Promotion de l'alternance intégrative dans les formations en travail social » le projet a évolué au cours de ces deux années sous l'impulsion des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. En effet sa spécificité réside dans le fait d'articuler deux dimensions :

- une dynamique d'ingénierie collective mobilisant les acteurs de l'alternance dans une démarche territorialisée d'analyse et d'élaboration de propositions et d'outils.
- une production d'étude visant l'évaluation des effets produits par cette conception renouvelée de l'alternance.

De manière concomitante le travail sur l'objet « alternance intégrative » a contribué à faire émerger d'autres possibles :

- l'élargissement pour l'année 2010 des axes de développement du pôle ressources à deux autres thématiques considérées comme préoccupations prioritaires sur le plan régional : la problématique de la dépendance et l'approche des interventions sociales d'intérêt collectif.
- la prise de conscience que les relations développées entre les trois instituts au sein du pôle ressources constituait sans aucun doute le vecteur structurant du devenir de l'appareil de formation en travail social en LIMOUSIN.

L'alternance intégrative : bilan d'étape mai 2010

Historique de l'action

Au cours de l'année 2008, les trois instituts de formation aux professions sociales du LIMOUSIN : l'IRFSS LIMOUSIN Ecole de Service Social, l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IRFE) et l'Institut d'Economie Sociale Familiale (IESF) ont obtenu avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) les moyens de conduire une démarche commune visant à **promouvoir la notion d'alternance intégrative** telle qu'elle se concrétise dans le dispositif de **site qualifiant** désormais commun à l'ensemble des formations initiales en travail social. Ce dispositif implique de :

- favoriser pour les étudiants une **approche pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire**.
- positionner la place des organismes d'accueil en tant qu'**organisation apprenante**, co-auteurs de la formation.
- développer de **nouvelles compétences** pour la prise en charge de l'accueil et de l'accompagnement des stagiaires.

La finalité globale du projet peut se définir comme la co-construction par l'ensemble des acteurs concernés d'un **cadre de référence régional du dispositif « site qualifiant »**.

Sa mise en œuvre est portée par un comité de pilotage associant formateurs de terrain, formateurs de centres, et les trois directeurs des écoles de formation en travail social.

Au cours de l'année 2008-2009 furent organisées et réalisées trois journées d'étude (une par département) qui ont permis de rassembler 131 personnes, principalement des professionnels de niveau III (Assistants de Service Social, Educateurs de Jeunes Enfants, Educateurs Spécialisés, Conseillers en Economie Sociale et Familiale) tous impliqués dans l'accueil de stagiaires, mais également des cadres et des directeurs particulièrement sensibilisés à la question de l'alternance comme élément clef du processus de professionnalisation.

Ces journées ont permis de faire le point sur les évolutions du système de formation et de qualification, de comprendre quelles étaient les logiques sous-jacentes à la nouvelle architecture des certifications en travail social et de situer la place de l'alternance intégrative dans le processus de construction de la professionnalité. Elles ont permis également d'engager une réflexion commune entre l'ensemble des acteurs de l'alternance autour de trois axes :

- **Le partage des responsabilités** dans l'accueil, l'accompagnement, le suivi des stagiaires : qui fait quoi dans quel cadre ?
- **La construction du projet de site qualifiant**

De multiples interrogations ont été formulées quant au problème de la reconnaissance de la qualité de site qualifiant. Certes, il a bien été précisé qu'il ne s'agit pas d'un label délivré par le Centre de formation ou par les Services de l'Etat, mais d'un processus fondé sur une démarche de partenariat entre un terrain professionnel et un centre de formation, mais les différents acteurs sont loin d'avoir épuisé l'étude des questions que soulève cette nouvelle conception de l'alternance dans les formations en travail social.

- **L'accompagnement pédagogique**

Au cours de ces échanges s'est révélée également la nécessité d'une réflexion partagée entre formateurs de terrain et équipes pédagogiques des centres de formation concernant deux thématiques :

- la mise en situation d'autonomie du stagiaire et la prise en compte de son projet professionnel dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement.
- La problématique de l'évaluation telle qu'elle se définit à travers le processus de certification propre à chacun des diplômes.

Au cours de cette même année, le comité de pilotage a élaboré un cahier des charges concernant la réalisation d'une étude portant sur l'impact de la notion de site qualifiant auprès des structures accueillant des étudiants en service social.

L'étape actuelle 2009-2010

Le bilan de la première phase d'action nous a conduit à reformuler le projet initial autour d'un objectif principal :

- la construction d'un **dispositif régional d'accompagnement des projets de sites qualifiants**, reposant pour la mise en œuvre, sur des **équipes départementales de personnes ressources** bien identifiées.

Les centres de formation ont entrepris une démarche de recherche de partenaires susceptibles de s'impliquer dans ces projets. Ils ont également avec les professionnels du comité de pilotage, défini les attentes vis-à-vis des groupes départementaux. Ceux-ci ont été constitués dès octobre 2009 pour la Corrèze et la Haute-Vienne, en avril 2010 pour la Creuse. Ils mobilisent en totalité une cinquantaine de personnes et se sont réunis à quatre reprises pour la Corrèze et la Haute-Vienne.

Les thèmes travaillés au sein de ces groupes sont les suivants :

➤ **la question du positionnement institutionnel** des organisations et les **enjeux de l'accueil** des stagiaires. Cette question trouve son origine dans le constat largement partagé que l'accueil d'un (ou de plusieurs) stagiaire(s) ne va plus de soi, ne s'impose plus comme une norme du fonctionnement des institutions mais qu'il a besoin d'être argumenté en direction des sphères de décision.

Il s'agit donc de réouvrir un champs d'interrogation : pourquoi et pour quoi accueillir des stagiaires ?

➤ **la question de l'information** et de son **appropriation** par l'ensemble des acteurs de terrain : en effet la multiplicité des réformes dans les formations, leur nature (ex : entretien sur les référentiels de compétences), la rapidité des changements, la diversification des voies d'accès à la certification font que de nombreux professionnels estiment avoir des difficultés à maîtriser l'ensemble de ces évolutions. Leur demande est que les établissements de formation mettent en place des moyens pour mieux diffuser cette information et accompagner son appropriation.

➤ **L'organisation de l'accueil, de l'accompagnement au quotidien et de la place du stagiaire** dans l'établissement ou le service.

Ces thématiques renvoient à de très nombreuses questions qui exigent souvent des réponses concrètes :

- Comment sont organisés la mise en stage, le choix des terrains, les premiers contacts ?
- Les outils et le processus d'accompagnement font-ils l'objet d'une formalisation ? par qui ?
- Quel est le rôle du tuteur, du référent de l'équipe, de l'encadrement hiérarchique ?
- Quel degré d'autonomie le stagiaire peut-il avoir en fonction du type de formation, de son cursus, du type de stage ?
- Quels sont les droits et les devoirs du stagiaire ?
- Quelles sont les conditions de prise en charge du stagiaire : gratification, logement ?

➤ **Les relations avec les organismes de formation**

- Quelles sont les complémentarités entre la structure d'accueil et le centre de formation ?
- N'est-il pas nécessaire que les équipes des centres de formation connaissent mieux les réalités des terrains et les particularités des projets d'établissement ou de service ?
- Comment formalise-t-on ces relations dans le cadre de conventions ?

D'autre part, au cours de l'année 2009-2010, la mise en œuvre de **l'étude sur l'impact de la notion de site qualifiant dans les structures d'accueil** a été prise en charge dans le cadre d'un groupe de travail de stagiaires du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale. Une première restitution des résultats auprès de membres du comité de pilotage aura lieu en juin 2010.

Perspectives 2010-2011

Afin de répondre en partie à la demande de diffusion d'informations auprès des équipes, il a été décidé de travailler sur **un projet de site Internet** dédié à tout ce qui concerne l'alternance dans les diverses filières de formation en travail social. Dans cette perspective, le directeur de l'IRFE coordonnera une équipe constituée de documentalistes des trois établissements.

En vue de capitaliser, de mutualiser la réflexion des groupes départementaux, il est prévu d'organiser dans chacun des départements **une journée d'étude régionale**. Au cours de cette journée seront également présentés les conclusions et les préconisations de l'étude d'ingénierie en cours.

La conviction des membres du comité de pilotage et des professionnels participant aux groupes départementaux est que l'alternance telle que nous la concevons dans les formations en travail social nécessite de la part des différents acteurs de la formation **un engagement dans la durée**.

Par ailleurs les centres de formation se sont engagés dans un processus de formalisation plus affirmée de leur coopération dans le cadre du pôle ressources et ont amorcé un dialogue avec un laboratoire universitaire dédié au droit du développement durable.

M. GROCHE
Directeur IESF